

## Le règlement... ce « mal » préoccupant !



*Si le code de la route s'avère, aux yeux de certains, un document complexe qui reprend toutes les règles belges de sécurité routière, il a de toute évidence été créé pour garantir la sécurité du citoyen sur la voie publique en organisant, sans la moindre équivoque autorisée et possible, la circulation routière. Jules et Jan en sont conscients. Par contre que pensent-ils des règlements de leur sport ailé qui leur tient tellement à cœur ? La question mérite d'être posée...*

Vendredi 8 janvier 2016.

« *Janvier sec et beau remplit les tonneaux* », « *Janvier pleurant, tout l'an gouttant* », « *Pluies de janvier ne vont pas dans le panier* », toutes ces expressions provenant du monde agricole titillaient l'esprit de Jules sur le chemin mouillé le menant au « Café des Sports », son local colombophile, où il était certain d'y rencontrer son fidèle et complice ami Jan.

Comme la tradition le suggère le jour de l'Épiphanie, Fifine, la tenancière de l'estaminet, avait préparé à leur intention la « galette des Rois ». Cette dernière, dotée d'une fève en porcelaine à l'effigie d'un pigeon, elle la partagerait selon l'usage initial en autant de parts que de convives plus une appelée la « part du pauvre » réservée au premier nécessaire qui se présenterait. « *Qui obtiendra le privilège de la consommer ?* » Si la question est pour l'instant sans réponse, Fifine avait envisagé un stratagème pour le savoir...

Lors de son arrivée, tel un gladiateur de la Rome antique entrant dans un amphithéâtre, Jules fit sensation car il avait emporté son ordinateur portable qui brancha de suite la curiosité de Fifine et Jan.

## Faute d'humour et de volonté de réfléchir... s'abstenir à tout prix !

- **Fifine.** Jules, 2016 t'inviterait-il donc à changer de look ?
- **Jan.** C'est vrai Fifine, quelle prestance de sa part ! Un rien l'habille.
- **Il est des plus sérieux avec sa sacoche informatique. Je le découvre sous un aspect tout différent.**
- **Jules.** Arrêtez mes amis, vous allez me faire rougir. Mais l'évolution de la colombophilie le demande, je suis bel et bien un « informatisé mobile ».

- Tu risquerais de faire blêmir de jalousie le président national avec ton PC.
- **Je suis loin par contre de l'envier.**
- Et pourquoi donc ?
- **Lui qui doit par nature et conviction tout maîtriser ne sait plus par où donner de la tête. Il jongle avec les fuseaux horaires, son agenda commercial de PDG est tout simplement démentiel.**
- Et alors là mon vieux, tu me sidères. Serais-tu devenu un de ses courtisans pour connaître aussi bien son emploi du temps ?
- **Penserai-tu que je porte une pancarte « à vendre » sur mon dos ?**
- Non, mais fais gaffe Jules, la prudence est de mise dans nos propos qualifiés parfois de sibyllins ou d'énigmatiques si tu préfères.
- **Ce sera à coup sûr difficile quand la coupe débordera.**
- Sur quoi te bases-tu au fait pour affirmer qu'il est « overbooké » ?
- **Sur le dernier « Bulletin national 2015 » doté de son classique sommaire « light » qui s'avère quasi un « copier-coller » de son homologue de l'an dernier à pareille époque.**
- Et sur quoi de concret en particulier repose ta suggestion ?
- **Sur l'absence d'éditorial présidentiel pardi ! Les récents périples parfois mouvementés au Japon, en Chine, en Thaïlande..., de stratégiques « repas d'affaires » ont exigé de la disponibilité de sa part au point de l'empêcher de concocter quelques lignes présentant par exemple ses vœux personnels aux amateurs.**
- Il est vrai, son dernier billet présidentiel a suscité beaucoup de commentaires dans le landernau ailé.
- **Et comment !**
- Toutefois, je n'en ai plus qu'une vague idée.
- **C'est super.**
- Et pourquoi donc ?
- **Je vais ainsi pouvoir te justifier la présence de mon ordinateur portable en te montrant cet éditorial.**

Jules ouvrit alors le site RFCB, cliqua sur « *Bulletins nationaux* » dans un premier temps, sur « *2015/3* » ensuite, se positionna finalement sur le deuxième page du fichier ainsi obtenu et ouvert.

- **Tu sais compter comme moi. Tu n'as certainement pas besoin de lunettes. La mise en page est assez explicite.**
- Le texte de l'éditorial recense « **RESPECT** » à cinq reprises et « **RESPECTEZ** » à trois.
- **Ce n'est pas mal pour un texte couvrant finalement un quart de page.**
- Une copie pour moi d'un arroseur... qui s'est déjà arrosé de sa propre initiative.
- **Compte tenu des événements auparavant vécus, cette notion de respect prônée sonne et passe assurément mal.**
- Du « *faites ce que je vous dis et non pas ce que je fais* » en quelque sorte.
- **A propos, sais-tu que ce proverbe ironique que tu évoques trouve son origine dans un des quatre Evangiles ?**
- Non.
- **Il est reconnu concerner des beaux parleurs qui se mêlent de donner des conseils dont ils auraient fort souvent besoin pour eux et qui ne cessent de recommander aux autres de pratiquer les vertus dont ils ne se préoccupent pas eux-mêmes.**
- Tu sais, la nature humaine connaît parfois des moments de faiblesse.

- **Je te le concède. Un fait récent, preuve d'un manquement de respect, m'a profondément attristé et révolté.**
- Lequel ?
- **Celui d'un dirigeant local qui a disposé, à sa convenance, de sommes versées par des sociétés pour réguler des factures qui leur avaient été adressées.**
- C'est un fait difficilement qualifiable !
- **C'est le moins que tu puisses dire. J'espère que ce cas restera isolé.**
- Et pourtant, octroyer de la confiance au comité est une démarche à laquelle doivent en principe se résigner les amateurs.
- **Oui. Les amateurs, confrontés au fait évoqué, se sentent alors profondément trahis, meurtris.**
- La cote du capital « confiance » est à la baisse...
- **Jan, j'ai beaucoup réfléchi aux propos de notre dernière rencontre.**
- Tu n'es pas le seul à vrai dire.
- **Je me suis attardé sur la notion de règlement en colombophilie. J'ai essayé d'en connaître la philosophie qui pourrait la caractériser.**
- J'ai fait de même tout en souhaitant cependant rester dans un cadre concret.
- **C'est ton droit évidemment.**
- Pour cela, j'avais au préalable arrêté un canevas. Je désirais comparer ladite notion de règlement colombophile à un règlement concernant tout citoyen sans exception.
- **J'espère que, dans ta recherche, tu n'as pas pensé à la constitution belge ou à des textes difficiles à comprendre.**
- Non, je ne le pense pas. Je me suis à vrai dire contenté du code de la route.
- **De quoi ?**
- Du code de la route, tu as bien entendu.
- **J'avais effectivement bien compris.**
- Le code de la route concerne différents usagers, entre en jeu quand une personne « met un pied » en dehors de son domicile et ce quel que soit le contexte temporel vécu.
- **C'est assez original, je l'admets.**
- Merci de te l'entendre dire.
- **L'idée de comparaison éventuelle ne m'avait nullement effleuré l'esprit.**
- Cette comparaison au fait me permettait d'élargir au maximum le champ de ma réflexion.
- **De ne pas rester cantonné et, par corollaire, prisonnier d'un milieu spécifique et particulier.**
- C'est bien le cas du milieu colombophile.
- **Quel fut le fruit de ta réflexion ?**
- Je te fais fi de bribes éventuelles. Je suis arrivé à la conclusion finale que le code de la route, dans sa recherche démocratique d'équité envers des usagers de nature différente, arrête des positions tranchées, claires, précises, sans équivoque possible. Ce qui n'exclut pas des tentatives d'interprétation humaine.
- **A condition de connaître ce code.**
- Bien évidemment, il en va de même pour tout règlement.
- **Des vies humaines peuvent être parfois en jeu.**
- Je ne te le fais pas dire. La note se paie alors au prix le plus fort.
- **Les précédents propos de ta conclusion, je tiens cependant à te le faire remarquer, ne concernent que le code de la route. J'en prends acte. Je conclus donc par défaut de citation que la réglementation colombophile n'est pas du même acabit.**
- Ta démarche est logique. J'ai une question pour toi.
- **Laquelle ?**

- Comment comprendre et justifier les différends colombophiles trainaillant dans les prétoires ?
- **Par des manques tout simplement.**
- Oui par des manques comme l'ont démontré à de nombreuses reprises les amendements pris en assemblées générales nationales.
- **Les mandataires prenant pour la circonstance les traits des cavaliers d'Offenbach.**
- Une guerre toujours trop tard en l'occurrence. Et ce, dans beaucoup de domaines assurément.
- **Si je comprends bien ta pensée, un énorme travail de révision de la réglementation colombophile s'impose.**
- Je le pense pour préparer le court terme qui nécessitera des prises de décisions imposées et dictées par la raréfaction de la pratique ailée.
- **L'opulence ailée, devenue un leurre, est à oublier.**
- Ces décisions devront être prises dans un contexte bien défini, sans équivoque possible car il ne sera alors absolument plus permis de perdre en route des sympathisants colombophiles pour incompatibilité d'humeur.
- **Bref, question de survie tout simplement.**
- Tout amateur, quel que soit rang, est en effet capital sur l'échiquier ailé.
- **Il ne faut pas oublier que, quand un participant enlève un prix, un, deux voire trois autres ne l'ont pas imité.**
- Ces propos ne vendent pas du rêve, mais expriment une terrifiante réalité que beaucoup de colombophiles, de manière délibérée ou non, consciente ou non, prennent de haut, sous-estiment, dédaignent, méprisent.
- **Sans les perdants, il n'existe pas de vainqueur.**
- La joie d'une victoire est légitime, mais elle doit faire garder raison.
- **C'est difficile pour la nature humaine car elle monte parfois à la tête, fait vivre sur un nuage... qui souvent s'avère éphémère.**
- Par contre Jules, tu n'as toujours rien dit de ta recherche. Te connaissant, le Larousse t'a certainement aidé.
- **Oui et non. En réalité, en le consultant pour cerner la définition du terme règlement, j'ai rendu ma démarche davantage complexe.**
- Pourquoi ?
- **Différentes pistes de réflexion m'ont de ce fait en réalité été suggérées.**
- Différentes pistes ?
- **Rassure-toi, elles se retrouvent pour la plupart dans la réflexion que tu as menée.**
- Que t'a insufflé le dictionnaire ?
- **Le règlement est une action de régler, de terminer, de donner une solution définitive à quelque chose.**
- En d'autres termes, cette définition traduit l'objectif final à atteindre et auparavant formulé. Toutefois il ne faut pas oublier que cela ne se réalise pas parfois du premier coup.
- **Une évidence, ce n'est pas la colombophilie qui le démentira.**
- Que nous dit encore ce cher Larousse ?
- **Le règlement est une action de fixer ce qui doit être dans un domaine légal.**
- Il fixe le terrain de jeu, des bornes en l'occurrence, pour ne pas entrer dans le royaume de l'interdit, de l'illégal.
- **De malencontreux récents exemples ailés infirment cette proposition.**
- Et ce à différents niveaux. Aurais-tu encore une autre définition ?
- **Elle vaut son pesant d'or.**
- A ce point !

- **Le règlement est un ensemble de mesures auxquelles sont soumis les membres d'une société, d'un groupe.**
- Cette proposition exige de la part des membres une considération respectueuse, une adhésion et une attitude correcte qui cimentent la solidarité.
- **La solidarité ailée, une expression désuète pour toi ?**
- Non, car mon optimisme m'interdit de le penser.
- **Mais un certain réalisme déconcertant incite pourtant à le penser.**
- Elle existe toujours cette solidarité. Elle est en réalité étouffée par des exemples qui la transgressent, par la prédominance du sensationnalisme.
- **Des exemples... venant parfois de très, très haut...**
- ...qui doivent néanmoins être rapportés car l'amateur a le droit de savoir et le devoir d'en tirer des conséquences correctes, fondées et objectives.
- **Jan, n'oublie pas que le terme règlement désigne aussi l'action de régler un compte, de payer une dette.**
- Régler un compte peut cependant avoir divers sens.
- **Ne me fais pas dire ce que je ne souhaite pas dire.**
- Que veux-tu dire alors ?
- **Je veux simplement affirmer que l'amateur doit assurer le règlement du règlement concocté par son adhésion... ce qui *in fine* contribue à la solidarité évoquée.**
- Jules, à titre de simple exemple illustrant nos propos tenus, as-tu déjà regardé avec attention le volet du règlement relatif aux ventes ?
- **Je l'ai déjà lu, mais comme il ne me concerne pas, je t'avoue que je ne m'y suis pas attardé car il ne constitue pas ma tasse de thé.**
- Peux-tu le rechercher sur ton ordinateur ?

A ce moment précis, Jules retourna sur le site de la RFCB, cliqua successivement sur « National », « Règlements » et « Règlement sportif national » avant de se positionner sur la page 35 du fichier ouvert.

- **L'ordinateur m'indique que la version proposée date du 5 mai 2015. Elle est donc récente.**
- Compte un peu le nombre d'articles repris dans cette rubrique.
- **Sept nécessitant au total quatre pages. C'est énorme, c'est dire si le sujet est important et stratégique.**
- Quatre d'entre eux, si j'ai bonne mémoire, ont été l'objet d'amendements lors de l'assemblée générale du 23 octobre 2013.
- **C'est exact.**
- Que t'inspire au fait l'« article 105 », le premier de la rubrique et un des textes revus à la date précitée ?
- **A première vue, je le qualifie de « kilométrique ». Il ne relève certainement pas de la philosophie du code de la route que tu as évoquée précédemment.**
- Et pour quelle raison mon vieux ?
- **Dans son libellé, les colombophiles ne sont pas sur un pied d'égalité et, de ce fait, leurs intérêts ne sont pas traités de la même façon.**
- Je pense comme toi.
- **C'est, je suppose, un malencontreux exemple.**
- Serait-ce un cas unique ?
- **Non évidemment.**
- Pour quelle raison ont-ils été ventilés ces défunts % exigés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 sur les ventes belges et servant à alimenter la commission de propagande ?
- **Pour ne pas déplaire outre mesure à la « jet set » qui a thésaurisé un joli pactole.**

- Finalement, au terme de la réflexion, la plus importante contribution demandée, toute proportion gardée bien évidemment, se fait en réalité au détriment du vendeur qui n'a pas dépassé le premier palier fixé, le minimum en quelque sorte dans la hiérarchie des ventes.
- **C'est envisageable. Et par ailleurs que penser surtout du fait que le pourcentage du prélèvement exigé est discutable en cas de dépassement d'un certain niveau ?**
- On ne prête qu'aux riches.
- **C'est vraiment le cas de le dire.**
- Les 3 % ont vécu. C'est une bonne chose car ils constituaient un leurre, puisque la fédération s'est montrée incapable de les obtenir. En outre, par la même occasion, une injustice est de ce fait disparue même si elle ne concernait qu'une certaine frange d'amateurs généralement nantis.
- **« Allez Jan, on wèt todi quand dj'su pin, on n'wèt maury dj'a swsé ». Fifine, la dernière à chacun d'entre nous pour la route ?**
- Toujours des trappistes pour le moral.
- **Fifine, tu n'oublies pas le kaas de Jan ! Une double ration de préférence !**
- **Il n'y aura pas de fromage cette fois.**
- Mais pourquoi donc Fifine ?
- **Je propose, en accompagnement, de la succulente galette des Rois.**

Fifine apporta une impressionnante « galette des Rois » découpée en seize parts.

- Je ne compte que quinze personnes dans ton café. La ration orpheline, tu me la réserves en principe.
- **Cré vin diou !**
- **La seizième part est pour un « nécessiteux ailé » de votre choix.**
- Alors tu peux l'envoyer à la RFCB.
- **Sans commentaires.**

Santé ! Gezondheid ! A la prochaine !